

UN CENTRE DE SANTE, UNE PRIORITE !

De nombreux habitants nous le disent : il n'y a pas assez de médecins de ville. Pour répondre à ce besoin urgent **notre collectif avance la proposition de la création d'un centre de santé (CS) sur notre territoire** : c'est, une structure sanitaire qui regroupe des médecins généralistes et des professionnels paramédicaux. Le tiers payant y est pratiqué sans dépassement d'honoraires. Il est ouvert à tout public, sans aucune discrimination. Les CS sont gérés de façon non lucrative par des organismes publics ou privés.

Le personnel médical, paramédical et administratif, est obligatoirement salarié. Le personnel administratif décharge le personnel médical et paramédical des tâches administratives. Du temps médical est ainsi libéré au profit des patients. Une permanence des soins est assurée.

Beaucoup de jeunes médecins privilégient l'exercice de la médecine dans les centres de santé pour un épanouissement professionnel et l'assurance d'une vie de famille. Les jeunes femmes médecins particulièrement, pour ces raisons, plébiscitent ce mode de fonctionnement.

Notre association milite en faveur du projet d'un grand centre de santé public, implanté à Rambouillet et qui rayonnerait grâce à des antennes de proximité dans tout le Sud Yvelines. **Nous souhaitons verser ce projet au débat public avec la population et les élus locaux.**

POUR LE DROIT DE POUVOIR SE FAIRE SOIGNER !

UN PLAN AMBITIEUX DE RECRUTEMENT

Nous avons appris qu'il y a quelques semaines, l'hôpital de Versailles avait dû reporter des interventions faute de personnel.

Comme dans de nombreux établissements, à l'hôpital de Rambouillet, il manque des infirmières, des aides soignants voire des médecins pour une bonne prise en charge de nos problèmes de santé.

Cela met en évidence d'abord que le fameux Ségur de la santé n'a rien réglé.

Ensuite, cela souligne l'urgence d'un plan ambitieux de recrutement de personnels soignants avant une réelle et pérenne revalorisation des traitements de ceux-ci.

Les hôpitaux ont perdu 5 700 lits entre la fin 2019 et 2020 !

Source : Drees, service statistique du ministère de la santé

UNISSONS NOUS POUR GARANTIR L'ACCES AUX SOINS POUR TOUS ET PARTOUT !

10 % de la population française n'a plus de médecin traitant. 800 000 de nos concitoyens sont à plus de 30 minutes d'une équipe mobile d'urgence et de réanimation et 6 millions vivent à plus de 30 minutes d'un service d'urgence, dont 75 % en milieu rural.

Les difficultés de l'hôpital et de l'organisation des soins de ville engendrent des retards de diagnostics, de traitements et des renoncements aux soins.

2 ans, c'est la différence entre l'espérance de vie des habitants des villes et celle des habitants des campagnes.

Sans interlocuteurs accessibles, les patients se confrontent à des services d'urgences saturés et à une offre de premiers secours sursollicitée qui ne peut répondre au mieux à la demande de secours à personne.

Aucun secteur n'est épargné. Tous font face à la même souffrance de ne pouvoir exercer correctement leurs métiers et apporter des solutions concrètes pour leurs concitoyens sur l'ensemble du territoire.

L'État doit nous entendre et s'engager à nos côtés.

C'est l'appel lancé par de nombreuses organisations et associations nationales.

« Dans les pays à faible revenu, moins de 1 % de la population est entièrement vaccinée contre 55 % dans les pays riches. »

selon Amnesty international

DES MOYENS POUR LA PSYCHIATRIE !

Depuis de nombreuses années, la psychiatrie s'enfonce dans une situation catastrophique : manque de personnels, fermeture de lits mais aussi de structures indispensables comme les CMP (centre médico-psychologique). C'est intolérable quand on sait qu'une personne sur cinq est touchée chaque année par un trouble psychique, soit 13 millions de Français. Le taux de suicide en France est l'un des plus élevés des pays européens de développement comparable.

Ce n'est pas l'arrivée de la tarification de l'activité, celle la même qui n'a eu de cesse de détruire l'hôpital depuis plus de 15 ans, peu compatible avec les pathologies et troubles nécessitant le temps qu'il faut, souvent long, de l'enfance à la vieillesse qui va la sauver.

Par ailleurs, des soignants alertent sur l'expansion constante des pratiques d'isolement et de contention dans les hôpitaux psychiatriques.

Des mesures financières beaucoup plus conséquentes sont indispensables pour défendre une psychiatrie publique humaine, tolérante et accessible à toutes et à tous.

POUR ADHERER AU COLLECTIF...

- 1) Soit vous nous adressez un courrier avec vos coordonnées postales, mail, téléphone et un chèque de 10 € à l'adresse ci-dessous.
- 2) Soit vous vous connectez à : www.helloasso.com et recherchez notre association : **collectif hôpital et santé publique sud Yvelines**

Si besoin, nous contacter par mail à collectif-hspsy@laposte.net.

